

École de natation Adultes 2022 / 2023 Fiche d'inscription

À remplir en majuscule

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Date de naissance :

Sexe : Féminin Masculin

Téléphone portable : Téléphone fixe :

Téléphone travail :

Adresse mail :

AUTORISATION À FAIRE PRATIQUER LES SOINS D'URGENCE

Je soussigné(e) M. / Mme (Nom, prénom) :

autorise le maître nageur sauveteur à me faire transporter et faire pratiquer tous les soins nécessaires en cas d'urgence.

Fait à : le :

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de l'activité ainsi que du règlement intérieur de la piscine et je les accepte dans leur intégralité.

Signature

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

Jour :

Créneau :

Quotient :

Piscine des 3 vallées – Breuillet

École de natation Adultes 2022 / 2023

Règlement

Horaires et organisation des cours :

- Vendredi de 18h00 à 18h45 - Ouverture des portes à 17h50 - Sortie de l'établissement à 18h

Pour pratiquer la natation avec aisance, les cours de natation pour adultes seront idéaux pour celles et ceux qui souhaitent se sentir plus en confiance dans l'eau. Ce type de cours peut aussi être le bienvenu lorsqu'on souhaite s'assurer de correctement faire ses mouvements ou encore apprendre une nouvelle nage par exemple.

Hygiène et sécurité :

- La douche est obligatoire avant chaque séance.
- Le port du bonnet et d'un maillot de bain est obligatoire. Les lunettes sont facultatives mais fortement conseillées pour les nageurs.
- En cas de suspicion de maladie, fièvre, de plaies ouvertes, d'éruption cutanée merci de ne pas vous rendre à la piscine. Les verrues doivent être traitées et le port de chaussons obligatoire.

Règlement :

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation de moins de 3 mois ainsi qu'une attestation responsabilité civile sont obligatoires à l'inscription.

- Pas de séances les jours fériés, lors de vacances scolaires, lors d'un problème technique ou en l'absence d'éducateur. Dans la mesure du possible nous vous préviendrons des éventuelles annulations. L'annulation d'une séance n'ouvre droit à aucune mesure compensatoire financière.
- Toute attitude irrespectueuse et/ou violente envers le personnel d'accueil, les éducateurs et les autres participants ne sera aucunement tolérée.
- **Vous attendrez l'autorisation d'un éducateur pour pénétrer au bord du bassin.**
- Nous vous invitons également à prendre connaissance du règlement intérieur de la piscine.
- Suite à de très nombreux abus, nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de se garer devant la piscine et le portail. Ce passage doit rester dégagé en tout temps pour l'intervention des secours si nécessaire. En cas de non-respect, le personnel se réserve le droit de prévenir les forces de l'ordre pour constater l'infraction. Nous vous rappelons qu'un parking est prévu à cet effet

Tout manquement à ces règles pourra être suivi d'une exclusion temporaire ou définitive.